



Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
 - [Actualités](#)
 - [Vie du groupe](#)
 - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
 - [Comptes-rendus](#)
 - [Commissions municipales](#)
 - [Commissions POL](#)
- [Départementales 2021](#)
- [Municipales 2020](#)
 - [Nos candidats](#)
 - [Vidéos de campagne](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)
- [Recherche](#)
- [Connexion](#)

Choix de l'hébergeur

écrit par Piel Jean-Sébastien (Jayce) | 6 avril 2020

Fidèles à nos valeurs nous avons soumis le choix de l'hébergeur au jugement majoritaire l'ensemble des candidats et des membres du comité de soutien.



Le groupe de travail qui avait préparé le terrain a proposé 3 catégories d'hébergeurs correspondants à nos valeurs :

1. Hébergeur éco-responsable
2. Hébergeur français
3. Hébergeur associatif

Malheureusement, aucun prestataire ne rentrait dans les 3 catégories, il a donc fallu trancher. Tout d'abord, voici une définition de ce que sont ces 3 catégories :

Hébergeur éco-responsable :

Un hébergeur éco-responsable va avoir pour objectif premier de réduire au maximum son impact sur l'environnement, en utilisant du matériel peu énergivore, en utilisant des systèmes de refroidissement naturel (et donc sans système de climatisation), en utilisant de l'électricité provenant d'énergies renouvelables, etc.

Hébergeur français :

Dans cette catégorie, on place un hébergeur qui est basé en France et a tous ses serveurs en France. Nous avons regardé les professionnels qui sont soucieux de l'environnement mais aucun n'en fait une priorité comme ceux de la première catégorie.

Hébergeur associatif :

On place dans cette catégorie les hébergeurs membres du collectif CHATONS (Collectif des Hébergeurs Alternatifs, Transparents, Ouverts, Neutres et Solidaires) qui rassemble des structures souhaitant éviter la collecte et la centralisation des données personnelles comme les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft).

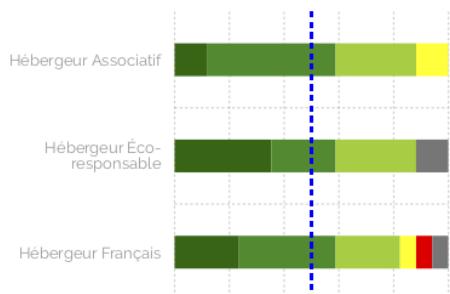
Résultats

Les résultats du jugement majoritaire, présentés brièvement dans l'image ci-dessous, indiquent que le choix a été difficile mais que c'est finalement le choix d'un hébergeur eco-responsable qui a retenu le plus d'adhésions :

Profils de mérite

	Très Bien	Bien	Assez Bien	Passable	Insuffisant	A Rejeter
Hébergeur Associatif	11.76%	47.06%	29.41%	11.76%	-	-
Hébergeur Éco-responsable	35.29%	23.53%	29.41%	-	-	11.76%
Hébergeur Français	23.53%	35.29%	23.53%	5.88%	5.88%	5.88%

Histogramme



Résultats du jugement majoritaire sur le choix de l'hébergeur

Au sein de cette catégorie, nous avons choisi l'hébergeur Infomaniak qui est une référence dans ce domaine.

Infomaniak est une entreprise franco-suisse qui a fait de l'hébergement vert sa marque de fabrique, aussi bien au niveau de son activité que de sa culture d'entreprise :

<https://www.infomaniak.com/fr/hebergeur-ecologique>

Elle est reconnue également pour le sérieux de ses installations et la qualité de ses services.

Articles récents

- [Réunion du Conseil Communautaire POL du 16 décembre 2025](#)
- [Réunion du Conseil Municipal du 9 décembre 2025](#)
- [Réunion du Conseil Communautaire POL du 27 novembre 2025](#)
- [Faire du vélo à Saint-Junien... Une vraie gageure, un grand danger !](#)
- [Réunion du Conseil Municipal du 13 novembre 2025](#)

Archives

- [décembre 2025](#) (2)
- [novembre 2025](#) (3)
- [octobre 2025](#) (2)
- [septembre 2025](#) (1)
- [juin 2025](#) (6)
- [mai 2025](#) (1)
- [avril 2025](#) (2)
- [mars 2025](#) (3)
- [février 2025](#) (2)
- [janvier 2025](#) (1)
- [décembre 2024](#) (2)
- [novembre 2024](#) (4)
- [juin 2024](#) (3)
- [mai 2024](#) (1)
- [avril 2024](#) (2)
- [mars 2024](#) (3)
- [février 2024](#) (5)
- [décembre 2023](#) (1)
- [novembre 2023](#) (2)
- [septembre 2023](#) (1)
- [juin 2023](#) (1)
- [mai 2023](#) (2)
- [avril 2023](#) (3)
- [mars 2023](#) (1)
- [février 2023](#) (2)
- [janvier 2023](#) (1)
- [décembre 2022](#) (5)
- [novembre 2022](#) (2)
- [septembre 2022](#) (1)
- [juillet 2022](#) (3)

- [juin 2022](#) (3)
- [avril 2022](#) (2)
- [mars 2022](#) (2)
- [février 2022](#) (2)
- [janvier 2022](#) (2)
- [décembre 2021](#) (1)
- [novembre 2021](#) (2)
- [octobre 2021](#) (1)
- [septembre 2021](#) (1)
- [juin 2021](#) (1)
- [mai 2021](#) (2)
- [avril 2021](#) (3)
- [mars 2021](#) (5)
- [février 2021](#) (3)
- [décembre 2020](#) (2)
- [novembre 2020](#) (2)
- [octobre 2020](#) (3)
- [septembre 2020](#) (1)
- [juillet 2020](#) (1)
- [juin 2020](#) (6)
- [mai 2020](#) (1)
- [avril 2020](#) (1)

Méta

- [Connexion](#)
- [Flux des publications](#)
- [Flux des commentaires](#)
- [Site de WordPress-FR](#)

Rechercher

- [Politique de confidentialité](#)
- [Sitemap](#)

- [Facebook](#)
- [X](#)
- [RSS](#)